



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nigeria

Question écrite n° 56231

Texte de la question

M. Stéphane Demilly alerte M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les attaques répétées du groupe islamiste de Boko haram à l'encontre d'étudiants au Nigeria. En effet, Boko haram, dont le nom signifie « l'éducation occidentale est un péché », a pris pour cible, à de nombreuses reprises, les établissements scolaires dans le nord du Nigeria. Après avoir mis le feu à des écoles, massacré des étudiants dans leur sommeil, posé des bombes sur des campus d'universités, leur dernière attaque date du 14 avril 2014 où plus d'une centaine de jeunes filles âgées de 12 à 17 ans ont été enlevées au sein même de leur école. Face à l'impuissance des autorités en place et de l'armée, c'est un appel au secours que nous lançent les familles des jeunes filles. À ce jour, leur crainte est de voir leurs filles mariées de force au Cameroun ou au Tchad. Aussi, il l'interroge sur les moyens d'action et la mobilisation de la France et de la communauté internationale pour venir en aide aux autorités nigérianes ainsi qu'aux familles afin de mettre un terme à cette situation en retrouvant ces jeunes filles qui ne cherchaient qu'à s'instruire.

Texte de la réponse

L'enlèvement de 279 lycéennes nigérianes par des membres de Boko Haram est survenu le 14 avril 2014 au cœur du fief de la secte terroriste, dans l'Etat de Borno (ville de Chibok). 53 lycéennes se sont enfuies, 226 seraient encore prisonnières. Depuis un an, l'Etat de Borno est le théâtre de violents combats opposant les forces armées nigérianes et le groupe terroriste. La population civile en paye le prix. Abubakar Shekau, le leader de la secte, a revendiqué l'enlèvement des jeunes filles le 5 mai et menacé de vendre ces dernières et de les marier de force. L'incertitude demeure quant à la localisation des captives. La France contribue à l'effort international pour le sauvetage des lycéennes, en déployant au Nigéria, depuis le 9 mai, une équipe spécialisée qui travaille en lien étroit avec les autorités nigérianes. Par ailleurs, le Président de la République a organisé le 17 mai dernier, à la demande du président de la république fédérale du Nigéria, un sommet des Chefs d'Etats de la région sur la sécurité au Nigéria. La France a ainsi marqué son engagement aux côtés du Nigéria dans sa lutte contre le terrorisme, dans le respect des droits de l'Homme, et a contribué à susciter une réponse régionale et internationale forte. Tous les voisins du Nigéria (Tchad, Bénin, Niger et Cameroun) étaient représentés par leur chefs d'Etat, et les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union européenne ont été associés. Le plan d'action né de ce sommet renforce la coopération entre le Nigéria et les pays frontaliers ; des actions spécifiques seront également entreprises en faveur du développement des zones concernées, avec un accent sur l'égalité homme-femme, les droits des femmes et des filles, et notamment leur droit à l'éducation et le soutien aux victimes des violences sexuelles. Une réunion de suivi de ce plan d'action, au niveau ministériel, s'est déroulée à Londres le 12 juin. Mme Annick Girardin, secrétaire d'Etat au développement et à la Francophonie, représentait la France. Cette réunion a permis de poursuivre la mobilisation en vue d'une meilleure coordination opérationnelle, entre les pays de la région, dans le cadre de la Commission du bassin du lac Tchad. Cette mobilisation a donné de premiers résultats : les organisations Boko Haram et Ansaru ont été placées sous sanctions des Nations unies ; les Etats de la région ont renforcé leur coopération opérationnelle, tant en matière de renseignement (création d'une cellule de fusion du renseignement) que de sécurisation des frontières (coordination des patrouilles et

projet de force multinationale dans le cadre de la Commission du Bassin du Lac Tchad). La France appuie l'ensemble des pays concernés.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56231

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4134

Réponse publiée au JO le : [15 juillet 2014](#), page 6000